



**Rapport de la Commission des Finances  
au Conseil communal de Villeneuve  
sur le préavis d'urgence N° 09/2018 concernant le  
Remplacement des conduites de transport et de  
réseau d'eau potable Route des Paquays**

**Président :** Marcel David Yersin

**Rapporteur :** Nicolas de Angelis

**Membres :** Thibaut Cornet  
Gilbert De Cristofaro  
Charles-Henri Pilet

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des Finances s'est réunie le 5 juin 2018 pour examiner le préavis d'urgence sur le crédit supplémentaire de 225'000 Frs concernant la réfection de la route des Paquays, actuellement en chantier. Au vu des circonstances exceptionnelles apparues pendant les travaux, la Municipalité a demandé l'urgence pour ce préavis, notamment par souci de ne pas outrepasser ses compétences en matière de dépenses imprévisibles.

D'un point de vue formel, il convient de relever que conformément à notre Règlement du Conseil, article 42, la commission ne peut rapporter à la séance même où elle a été constituée, sauf cas d'urgence reconnu par une décision du Conseil à la majorité des trois-quarts des membres présents.

Anticipant la procédure qui sera suivie par Conseil communal lors de sa séance du 21 juin 2018, la Commission des Finances s'est déterminée sur cet objet et remercie Monsieur Michel Oguey, Municipal, des renseignements fournis et de sa disponibilité.

Pour mémoire, le préavis 01/2016 prévoyait pour les travaux de réfection de la route des Paquays un montant de 1'530'000 Frs. S'agissant de la création d'un giratoire sous le viaduc A9, la participation des propriétaires s'élève à 860'000 Frs (maximum 900'000 Frs TTC). Le point « Divers et imprévis » (128'620 Frs) de cet ancien préavis n'est pas suffisant pour couvrir les coûts supplémentaires que nous connaissons à ce jour.

### **1. Préambule**

Aujourd'hui, la Municipalité demande l'urgence pour lui accorder un crédit supplémentaire d'investissement de 225'000 Frs pour terminer les travaux entrepris. En effet, deux conduites d'eau potable de transport et de réseau se trouvant en bordure de la route des Paquays ont vu leur état se dégrader suite aux travaux de rabaissement du terrain qui ont provoqué des tassements autour de celles-ci. Des fuites d'eau ont également été constatées. Ces deux conduites font 120 mètres linéaires chacune. Leur remplacement, non prévu initialement, devient impératif compte tenu des motifs.

## 2. Travaux

Ces deux conduites sont vieilles, elles sont en Eternit et en polychlorure de vinyle. Elles seront remplacées par deux conduites en polyéthylène. Elles seront donc plus durables.

## 3. Éléments financiers

Les coûts des travaux indiqués sous le chapitre des éléments financiers sont sur la base d'une offre complémentaire proposée par l'entreprise qui effectue les travaux. Ces coûts supplémentaires seront financés par la trésorerie courante et seront amortis sur 10 ans. Un appel d'offres a été lancé par la Municipalité. À réception de celles-ci, les coûts pourraient être revus à la baisse.

La Commission des Finances suggère à la Municipalité de prendre langue avec les privés dans le but de leur éventuelle participation au coût supplémentaire des travaux.

## Conclusions

La démarche de la Municipalité qui demande un crédit supplémentaire à un investissement accordé par le Conseil communal le 2 juin 2016, participe du même souci de transparence que la Municipalité évoque lorsqu'elle dépose le préavis de crédits supplémentaires de fonctionnement au budget, à plus forte raison lorsqu'il approche ou dépasse le plafond annuel de compétence municipale fixé à 150'000 Frs.

Dans ce cas particulier, il tombe sous le sens que ces travaux doivent être achevés dans les meilleurs délais et que d'un point de vue technique, ces conduites doivent être remplacées.

C'est donc à l'unanimité de ses membres que la Commission des Finances se rallie aux conclusions proposées par la Municipalité pour ce préavis d'urgence.

## Décision

Au vu de ce qui précède, la Commission des Finances vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter le préavis d'urgence N° 09/2018 tel que présenté par la Municipalité, soit :

1. D'approuver le préavis N° 09/2018 relatif au remplacement des conduites de transport et de réseau d'eau potable Route des Paquays ;
2. D'approuver une dépense d'investissement de CHF 225'000.- TTC ;
3. D'autoriser la Municipalité à financer cet investissement par la trésorerie courante ;
4. D'autoriser la Municipalité à amortir l'investissement sur 10 ans.

Au nom de la Commission des Finances

Villeneuve, le 5 juin 2018

Le président



Marcel David Yersin

Le rapporteur



Nicolas de Angelis